

Bulletin Municipal

janvier 2009

Le mot du maire

En ce début d'année,je ne manquerais à la tradition de vous adresser mes meilleurs vœux à vous et tous vos proches pour cette année 2009.
L'année 2008 qui vient de s'achever, a été riche en évènements ; je retiens ceux qui ont marqués celle-ci :

En mars se sont déroulées les élections municipales qui ont conduit au renouvellement des élus. A ce titre je tiens à remercier mon ancienne équipe qui m'a aidée et soutenue tout au long du précédent mandat.
J'invite maintenant ma nouvelle équipe municipale à poursuivre dans un esprit d'unité, de construction, toutes les actions en cours et à venir, pour le bien être des Nointellois.

Divers travaux furent réalisés, je vous en énumère les principaux :

1- En Mairie : achèvement des travaux du bureau de la secrétaire, réalisé par Pascal, notre agent technique.
2- A l'école : renforcement de l'isolation par l'installation de double vitrage dans les deux classes du rez de chaussée
3- Rue du Clos Thérèse : réfection totale de la route et des trottoirs
4- Chemin du Coru : installation de l'éclairage public

Sur l'ensemble de la Commune, entretien pluri annuel des arbres, grâce aux aides financières de l'enveloppe parlementaire de Monsieur le Député et de la Communauté de Communes. Je n'oublie pas dans ce dossier, la participation active des membres

Avant de fermer le chapitre de nos réalisations, je voudrais évoquer un point important qui va projeter Nointel sur les quinze prochaines années :
- **le PLU ou Plan Local d'Urbanisme (en remplacement du POS actuel).**
Celui-ci doit prendre en compte notre développement inévitable mais mesuré dans un contexte et un cadre de vie qui est le nôtre.
Ce travail de longue haleine, initié il y a maintenant un an, doit être poursuivi et mûrement réfléchi puisqu'il engage notre Village sur de longues années. Bien entendu les Nointellois seront consultés sur ce projet d'avenir.

Je ne peux faire l'impasse de vous parler de la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise.
Celle-ci a commencé les travaux de remise en état du parking de la gare.
Cette année ceux-ci se poursuivront par la réparation de l'éclairage et la réalisation d'un accès pompiers.

2009 sera une année importante pour notre commune.

Pour notre part, nous réaliserons les trottoirs en béton désactivé, rue des Jardins de l'Eglise, rue du Croissant et rue de Verdun.

Le marquage au sol sera retracé dans les rues le nécessitant.

Autour de la place du Château, nous remplacerons tous les potelets en bois, manquants ou abimés, afin d'empêcher les véhicules de stationner ou de circuler sur la pelouse.

L'embellissement et le fleurissement de la commune prendra une place importante dans les travaux d'été pour notre Commission Environnement et Culture renforcée par nos agents techniques et le CAUE.
La participation de tous les Nointellois dans leur propriété ne fera que renforcer cette action.

Des concerts seront aussi organisés par la Commission avec la participation de l'Association ARCOS.

La livraison des nouvelles constructions à Nointel est planifiée pour le premier trimestre pour ce qui concerne les 23 appartements de la rue de Verdun et pour la fin du premier semestre pour les 27 pavillons qui seront desservis par une nouvelle rue dénommée : Rue Daniel Ancelet, en mémoire de notre Maire Honoraire.

Le second et plus urgent dossier que j'aborde est celui du restaurant scolaire.
Nous avons pris un peu de retard, car deux solutions se présentaient à nous :
- soit l'agrandissement de la cantine actuelle, ce qui s'est révélé impossible après l'étude réalisée, pour des raisons de normes sanitaires.
- la seconde option consistant à la construction d'un nouveau bâtiment est donc la seule envisageable.
Nous profiterons de ce projet, pour apporter les équipements nécessaires à l'école :
- salle de motricité
- nouvelle garderie
- local de rangement pour le matériel scolaire.

Nous devrons aussi constituer le programme d'un contrat rural regroupant la réalisation de la salle communale et des associations, d'un garage pour les véhicules communaux et d'un atelier pour le service technique ; en troisième point le ravalement de l'école primaire

Les élèves de l'école primaire sont partis en classe de découverte à Gouville sur Mer (Normandie), grâce aux Enseignants, aux associations de Parents d'élèves, aux bénévoles et à la commune.

La Commission Communale des Fêtes a organisé en Mai, notre brocante sur la place du Château, avec de nombreux exposants.

Puis ce fut la fête communale au mois d'octobre, enrichie de nouvelles animations qui ont ravi, les Nointellois :
- Présence de la Banda KALIMUNCHO pour la soirée Moules frites et la retraite aux flambeaux suivies d'un magnifique feu d'artifice.
- Aimable participation du club de Harley Davidson
- Défilé des véhicules militaires de la seconde guerre mondiale
- Participation de l'Association « Anes et Nature »
- Démonstration de tir à l'Arc
- Après midi poésie à l'Eglise Saint Denis de Nointel

Ces évènements annuels ont été couronnés de succès, grâce à l'implication de tous les membres et à la participation du soleil !

Un grand bravo à tous pour cette réussite.

Les jeunes Nointellois n'ont pas été oubliés :
Trois sorties ont été organisées : Sherwood Parc à Viarmes et le palais de la Découverte à Paris.

L'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter aux Nointelloises et Nointellois tous nos vœux pour l'année 2009.

Le Maire,
Jean-Luc MAUDUIT

.

Les enjeux véritables du P.A.D.D.

P…comme PADD, PLU, POS… les enjeux pour une réflexion commune pour le développement de Nointel.

Le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme), est appelé à remplacer à court terme le P.O.S. de la commune. Les réglementations de ce P.L.U. sont en cours d'élaboration et concernent, en premier lieu, la rédaction du P.A.D.D. (Projet d »aménagement et de développement durable), pièce maîtresse du P.L.U.

La rédaction et le contenu du P.A.D.D. constituent un sujet capital pour le développement de la commune dans les décennies à venir. L'élaboration de ce document justifie pleinement l'ouverture d'un chantier de réflexion, non seulement des élus du village mais aussi de toute sa population devant y être associée. Cette réflexion commune doit converger vers la conservation des éléments marquants qui ont façonné au cours des années le village mais aussi tendre vers une amélioration de la qualité de vie et du développement harmonieux de NOINTEL.

Le P.A.D.D. devra acter des orientations majeures pour l'avenir de la commune dans le cadre des dispositions prévues par la loi S.R.U. (Solidarité et Renouvellement Urbain) qui place le développement durable au cœur des axes prioritaires.

Il est aisé de comprendre, dans ce schéma de pensée, la grande différence qu'il y a entre les précédents P.O.S. (Plans d'Occupation des Sols) qui régissaient, modelaient, aménageaient les villes, les villages et les campagnes de France depuis des décennies et les P.L.U. à venir. Il s'agissait alors de mètres carrés, d'alignements, de gabarits, de prospects et non d'intelligence, de concertation, en bref, de sensibilité.

Le P.A.D.D. de NOINTEL précise donc, dans le respect de la loi S.R.U., les orientations d'urbanisme et d'aménagements retenues par la Commune. Les quatre axes prioritaires sont :

1. Assurer un développement résidentiel mesuré à la commune, qui a pour objectif de passer de 750 à plus de 1000 habitants à l'horizon 2030.

2. Trouver un équilibre entre le renouvellement urbain maîtrisé, la conservation de l'espace rural et la protection des espaces naturels et arborés. Sauvegarder, entretenir et valoriser le grand et le petit patrimoine.

3. Respecter la diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale dans l'habitat urbain, assurer, en termes de construction, la réalisation d'équipements publics et si possible la création d'activités économiques.

4. Assurer une utilisation rationnelle et équilibrée de l'espace, maîtriser les déplacements, préserver la qualité de l'eau, de l'air, du sol, du sous-sol, prévenir les risques de manière générale.

C'est dans la volonté de s'inscrire dans ces quatre grands axes que se sont ouvertes les séances de travail de la Commission Urbanisme.

Une grande réunion publique d'information sera ouverte au public dans les mois à venir afin que soient exposés les grandes lignes retenues.

Alain CHERRIER

Actions et travaux des Elus municipaux en 2008

Le Conseil Municipal s'est installé dans ses fonctions le 21 mars 2008, Jean Luc Mauduit a été élu Maire, et Martine LEGRAND, adjoint au maire.
Il a été décidé de mettre en place des commissions municipales, pour certaines élargies à des personnes non élues, pour faciliter l'organisation du travail municipal.

Le Conseil Municipal s'est réuni 6 fois, et a voté les points importants suivants :
En séance du 21 mars 2008, installation du Conseil :
- élection du maire
- élection de l'adjoint au maire

En séance du 31 mars 2008 :
- élections des délégués auprès des syndicats intercommunaux
- élections de 6 conseillers au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- élections de 3 conseillers au conseil d'administration de la Caisse des Ecoles
- élections des conseillers aux commissions communales
- élections des délégués au Conseil Communautaire de la Commune aux commissions de la Communauté de Commune du Haut Val d'Oise (CCHVO)
- élections des délégués aux commissions de la CCHVO
- élection d'un correspondant Défense

En séance du 10 avril 2008 :
- adoption des comptes administratifs et des comptes de gestions des budgets, affectation des résultats
- augmentation de la taxe communale d'assainissement (0,46 centimes d'€ au lieu de 0,45 centimes d'€)
- vote des budgets primitifs
- vote des taux d'imposition (taxe d'habitation : 12,82% ; foncier bâti : 12 ;29% ; foncier non bâti : 68,91% ; taxe professionnelle : 19,59%)
- indemnités au comptable du Trésor, indemnités des élus
- diverses subventions
- délégations du Conseil Municipal au Maire
- délégations à un adjoint
- élections des représentants de la CCHVO

Le conseil a également entendu l'exposé de Didier PENOT contre le projet de remblaiement du Lac des Ciments.

En séance du 14 mai 2008 :
- renouvellement de la délégation de l'instruction des dossiers relatif au droit des sols à la CCHVO
- élection des 24 membres siégeant à la commission communale des impôts indirects

En séance du 1er juillet 2008 :
- nomination des membres de la commission d'appel d'offres pour les marchés publics

En séance du 4 novembre 2008 :
- don ou vente de livres en surplus de la Bibliothèque municipale
- dénomination de la rue du nouveau lotissement « Rue Daniel ANCELLET » Ce lotissement ne pourra pas comporter le mot ''domaine'' dans son appellation
- sollicitation du Conseil Général du Val d'Oise pour la remise en état de la Rue de Mours
- demande de subvention auprès du député pour l'élagage d'arbres

A la fin de chaque Conseil, après avoir clôt la séance, le maire donne la parole aux personnes du public qui souhaitent poser des questions ou exprimer leur opinion. Les membres du Conseil essaient, autant que faire ce peut, de répondre immédiatement aux questions, mais si cela n'est pas possible, la réponse est donnée ultérieurement.

Les commissions municipales :

La commission Plénière :
Elle rassemble tous les conseillers municipaux, et seulement eux :
Elle se réunit avant chaque Conseil Municipal pour détailler tous les points inscrits à l'ordre du jour. Mais elle se réunit aussi pour faire le point sur des dossiers particuliers. Chacun ne participant pas à toutes les réunions de toutes les commissions, cette plénière privilégie la transmission des informations et favorisent les échanges entre conseillers.
C'est en plénière que les conseillers ont notamment décidé du programme à mettre en œuvre pendant la mandature, et débattu des orientations du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en se mettant d'accord sur un projet de

Programme d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) préparé par un Cabinet conseil et élaboré par Alain CHERRIER.

La commission des Finances :
Son rapporteur est Martine LEGRAND, ses membres sont Sid AIMIRI, Christine De CLERCQ, Maureen Le GALL, Jean Louis LEBAILLY, Jean Luc MAUDUIT, Renée RICHY. Elle n'est pas élargie.
Son rôle est de prévoir les recettes et les dépenses de l'année pour les 4 budgets de Nointel (Commune, Assainissement, Caisse des Ecoles, Centre Communal d'Action Sociale).
Elle s'est réunie pour préparer le budget 2008. La réalisation des recettes et des dépenses ayant été conforme aux prévisions, il n'a pas été nécessaire d'avoir de réunions supplémentaires.

La commission des Travaux :
Son rapporteur est Jean Luc MAUDUIT, ses membres sont Sid AIMIRI, Alain CHERRIER, Bruno DOULSAN, Renée RICHY, Marie-Josée STENGER, Florence VAN ROEKEGHEM. Elle est élargie.
Elle se réunit pour faire le point de tous les travaux à programmer.

La commission du Personnel :
Son rapporteur est Jean-Luc MAUDUIT, ses membres sont Christine De CLERCQ, Grégory GOURBEILLON, Jean-Louis LEBAILLY, Martine LEGRAND, Renée RICHY. Elle n'est pas élargie.
Son rôle est de gérer toutes les situations liées à la gestion du personnel, notamment le recrutement d'agent.
Mais, c'est le maire qui gère au quotidien les agents municipaux.
Elle s'est réunie 2 fois pour recruter le nouvel agent communal chargée de la surveillance de la garderie.

La commission Urbanisme et PLU :
Son rapporteur est Jean-Luc MAUDUIT, ses membres sont Sid AIMIRI, Alain CHERRIER, Bruno DOULSAN, Renée RICHY, Marie-Josée STENGER, Florence VAN ROEKEGHEM. Elle n'est pas élargie.
Son rôle est de préparer le PLU et de gérer les questions liées aux règles d'urbanisme.
Elle s'est réunie plusieurs fois, notamment avec le Cabinet conseil pour préparer le PLU.

La commission Jeunesse et Sport :
Son rapporteur est Grégory GOURBEILLON, ses membres sont Lila FORCADE, Maureen LE GALL, Jean-Luc MAUDUIT, Florence VAN ROEKEGHEM. Elle est élargie, mais aucun nointellois n'a souhaité y participer à titre permanent.
Elle a organisé :
- 2 sorties à Sherwood Parc, le 8 juillet et le 29 août
- Visite au Palais de la Découverte, le 2 janvier 2009

Elle a pu compter sur l'aide de plusieurs nointellois pour accompagner et encadrer les enfants lors de ces sorties.

La commission Communication :
Son rapporteur est Martine LEGRAND, ses membres sont Alain CHERRIER, Sid AIMIRI, Christine De CLERCQ, Bruno DOULSAN, Jean Luc MAUDUIT, Renée RICHY. Elle est élargie.
Son rôle est de mettre en place les modes de communication de la Commune, de preparer le bulletin municipal, de faire vivre le site internet.

La commission des Fêtes :
Son rapporteur est Bruno DOULSAN, ses membres sont tous les conseillers municipaux, et elle est élargie. Plus de 10 nointellois complètent donc cette équipe.
Son rôle est d'organiser et de réaliser les grandes manifestations qui ponctuent l'année : Brocante, Concerts, Fête Communale, Soirée Beaujolais.
Les membres sont aussi sollicités lors de soirée festives plus réduite comme les Cérémonies du Souvenir ou les vœux du Maire.
Le nombre de ses réunions ne compte pas, seuls la satisfaction des Nointellois et leur plaisir de participer aux manifestations sont à retenir.

La commission Scolaire :
Son rapporteur est Lila FORCADE, ses membres sont Grégory GOURBEILLON, Jean-Luc MAUDUIT. Elle n'est pas élargie.
Son rôle est d'assurer le lien avec l'équipe enseignante, de rapporter au Conseil les demandes de celle-ci, par l'intermédiaire des Commissions concernées, et aussi de régler tout ce qui est relatif au fonctionnement de l'école et de la cantine.

La commission Environnement et Culture :
Son rapporteur est Christine de CLERCQ, ses membres sont Alain CHERRIER, Bruno DOULSAN, Lila FOURCADE, Jean-Luc MAUDUIT, Renée RICHY, Marie-José STENGER, Florence VAN ROEKEGHEM. Elle est élargie.

Son rôle est de proposer des solutions d'embellissement de notre environnement naturel et de notre environnement culturel. Elle peut présenter des suggestions aux autres commissions et en matière de travaux pour les agents techniques de la commune, au même titre que toutes les autres commissions et tous les Nointellois.
Elle s'est réunie plusieurs fois. Elle a réalisé le fleurissement des parterres à l'entrée donnant accès à la Mairie et des jardinières jalonnant Nointel, et œuvré pour que l'élagage des arbres puissent se faire en janvier 2009.
En matière culturelle, une lecture de contes a eu lieu le 20 décembre 2009, et un petit conservatoire est crée à partir du 24 janvier 2009.

La commission Ecoute Sociale :
Son rapporteur est Grégory GOOURBEILLON.
Son rôle est d'apporter aide, soutien et conseil aux Nointellois dans les situations difficiles ou compliquées. Il est prévu qu'elle assure une permanence régulière à la Mairie.
Mais pour des raisons de charges importantes de travail lors de cette première année de mandature, elle ne s'est pas encore constituée.

Le Centre Communal d'Action Sociale :
Ce n'est pas une commission communale au même sens que les commissions citées ci-dessus. Son conseil d'administration est présidé par Jean-Luc MAUDUIT, maire, et sa composition est réglementée (nombre de membres, parité entre élus et non élus)
Pour assurer son fonctionnement, le CCAS s'est doté d'un rapporteur, Renée RICHY. Les membres élus sont Christine de CLERCQ, Grégory GOURBEILLON, Renée RICHY, Florence VAN ROEKEGHEM. Les autres membres sont désignés par le maire.
Son rôle est de participer à des actions de prévention, d'animation et de développement sociales au sein de la commune.
Dans ce cadre, le CCAS distribue un colis de fin d'année aux Nointellois âgés de plus de 70 ans, et invitent tous les habitants de plus de 60 ans au traditionnel repas des anciens tous les ans en janvier.

- Bilan du CCAS 2008 :
    - Organisation du repas des anciens qui a eu lieu le 26 Janvier à la salle des fêtes. Sont invités à ce repas toutes les personnes de plus de 60 ans. Pour les nouveaux habitants de Nointel concernés par cette tranche d'âge, ils sont priés de se présenter en mairie aux heures d'ouverture.
    - En Septembre la confection des colis de fin d'année a été attribué à la Société Eymet-Village. La distribution des colis a été faite par les membres du CCAS le 18 Décembre dernier à tous les habitants de plus de 70 ans

Martine LEGRAND

Le Bulletin municipal a été préparé par la Commission Communication

Martine LEGRAND, Rapporteur
Sid AMIRI, Fabrice BOYER, Alain CHERRIER, Christine de CLERCQ, Bruno DOULSAN, Emmanuel HENRIET, Jean-Luc MAUDUIT, Renée RICHY,

Commission d'Urbanisme

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Depuis la loi 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain « dite loi SRU », le PLU remplace désormais le plan d'occupation des sols (POS).

Dans la continuité des exercices antérieurs, la nouvelle équipe municipale a poursuivi les travaux relatifs au projet de plan local d'urbanisme (PLU) qui se situent actuellement en phase d'études préalable. Les éléments constitutifs (hors annexes) du PLU sont :

- **Le rapport de présentation :** il a pour objet de justifier et d'expliciter les choix d'aménagement retenus et leur cohérence. Il doit comporter **un diagnostic** établi au regard des prévisions économiques et démographiques, précisant les besoins répertoriés en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'équilibre social de l'habitat, d'équipement et de services. Ce rapport est **un élément d'information pour le public**. Il est également un élément d'interprétation du PADD et du règlement pour notre commune et pour le juge administratif.

- **Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) :** il constitue la nouveauté essentielle entre le contenu du POS et celui du PLU. Il s'agit d'un document politique exprimant le projet de notre commune en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme, à l'horizon de 10 à 20 ans.

- **Les orientations graphiques du règlement :** il s'agit d'une carte de la commune divisant son territoire en plusieurs zones. Ce plan de zonage délimite aussi des secteurs particuliers, comme les espaces boisés classés (nombreux à Nointel) ou les emplacements réservés (notamment pour la construction future d'équipements publics : nouvelle cantine, nouvelle salle des fêtes, maison des associations, etc.).

- **Le règlement :** Il décrit de façon détaillée pour chaque zone définie dans le document graphique, les dispositions réglementaires applicables.

L'élaboration du PLU suit la procédure détaillée aux articles L.123-6 et suivants du code de l'urbanisme. Elle se déroule en plusieurs étapes bien distinctes, comportant des moments de concertation :

1. Le conseil municipal prescrit l'élaboration du PLU.
2. La décision est notifiée à diverses instances.
3. La décision est publiée.
4. La phase des études préalables à l'établissement du projet PLU est engagée. C'est durant cette période que se déroule la concertation avec le public.
5. Deux mois avant l'arrêt du projet, un débat a lieu en conseil municipal sur les orientations générales du PADD.
6. Le conseil municipal arrête par délibération le projet de PLU.
7. Le projet est alors soumis pour avis aux personnes associées à son élaboration.
8. Le projet et les avis annexés sont soumis par le Maire à enquête publique (loi « Bouchardeau ») pendant un mois.
9. Le projet éventuellement modifié suite à l'enquête publique, est approuvé par délibération du conseil municipal.
10. Le PLU approuvé est tenu à la disposition du public.

Sid AMIRI

Commission Environnement et Culture

La Commission « Environnement et Culture », élargie aux Nointellois ayant manifesté leur intérêt à participer aux réunions sur ces deux thèmes, est composée de :

Alain **Cherrier**	Conseiller Municipal	Emmanuel **Henriet**	Nointellois
Christine **de Clercq**	Conseiller Municipal, Responsable de Commission	David **Matthes**	Nointellois
Bruno **Doulsan**	Conseiller Municipal	François **Pialot**	Nointellois
Lila **Forcade**	Conseiller Municipal	David **Tellier**	Nointellois
Jean-Luc **Mauduit**	Conseiller Municipal, Maire et Président de Commission		
Renée **Richy**	Conseiller Municipal		
Marie-José **Stenger**	Conseiller Municipal		
Florence **van Roeckeghem**	Conseiller Municipal		

Préalable :

La Commission Environnement et Culture, force de proposition n'est dotée d'aucun pouvoir de décision. Néanmoins, ces membres de part leur expérience, leur savoir-faire, leurs connaissances peuvent amener un cheminement de pensée intéressant. Ce sont cette écoute, cette ouverture que Monsieur Mauduit, Maire de Nointel a voulue au cours de cette mandature.

Bien sûr, nos réflexions sur l'Environnement, sur la Culture pourront empiéter sur les travaux des autres Commissions, mais elles viendront par là-même renforcer les idées émises par les autres membres, dans l'intérêt commun : Nointel.

Définition :

L'**environnement** est l'ensemble des éléments **naturels** et **culturels** dans lesquels les êtres vivants se trouvent. L'environnement biophysique (biologique et physique) des espèces représente l'environnement naturel, tandis que l'environnement humain représente un environnement culturel.

A partir de cette définition succincte, la Commission a travaillé et jeté les bases de sa réflexion à court, moyen et long termes.

Réunions/séances de travail/réalisations 2008 :

Au cours de ses réunions périodiques du 30 septembre, 5 novembre et 5 décembre 2008, la Commission a établi le constat suivant :

- Le fleurissement et l'entretien des parkings, espaces verts, chemins, sentes sont nécessaires tout en conservant à notre Commune son caractère champêtre et naturel ; il est souligné l'importance des arbres dans l'environnement nointellois, la nécessité de procéder régulièrement à un élagage doux et raisonné et à son renouvellement en cas de besoin

- En matière d'environnement culturel, les Membres de la Commissions sont sensibilisés à la baisse de fréquentation de la Bibliothèque, à l'intérêt porté par les Nointellois aux manifestations musicales, aux expositions sur la Forêt (faune et flore), à la nécessité de rénover l'Eglise Saint-Denis et préserver/consolider les éléments de notre Petit Patrimoine.

Forte de ce constat et consciente des limites financières de notre budget, la Commission a proposé au Conseil Municipal des actions réalisées en 2008 voire en janvier 2009 :

- Réalisation de trois parterres à l'entrée de la rue de l'Orangerie : les Paysagistes du Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement du Val d'Oise ont été d'un précieux recours quant au choix des arbustes, plantes les plus appropriés à nos moyens financiers et humains (taille, arrosage,…), à la recherche d'un fleurissement étalé sur toute l'année et à la plantation, l'agencement pour une reprise assurée

- Entretien/Remise à niveau du parking de la Gare de Mours/Nointel grâce à la Communauté de Communes et à son vice-président, Jean-Marie Duhamel, Maire de Ronquerolles
- Elagage des tilleuls plantés rue du Pressoir et rue de Verdun, dessouchage et plantation de nouveaux tilleuls ; cette opération sera réalisée en janvier, notre Député, Philippe Houillon a réservé quelques deniers sur sa cassette parlementaire, pour supporter une partie des coûts
- Décorations de Noël : les membres de la Commission « Environnement et Culture » remercient vivement les Techniciens de la Commune pour leur implication et bon goût à parer Nointel de tous ces atours festifs
- Lecture de contes de Noël par Lila Forcade accompagnée de Julie, violoncelliste, le samedi 20 décembre 2008, dans la Salle des Fêtes

En ce début d'année, les membres de notre Commission vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2009 et vous assurent de leur dévouement à s'investir au cours des prochains mois pour Nointel, pour vous, apportant leurs compétences, leur écoute et leur enthousiasme.

Christine de CLERCQ

Commission Travaux

Elus :

Mr AMIRI Sid, Mr CHERRIER Alain, , Mr DOULSAN Bruno, Mme RICHY Renée, Mme STENGER Marie-José, Mme VAN ROEKEGHEM Florence

Extérieurs :

Mr HENRIET Emmanuel, Mr PIALOT François, Mr SENTIER Claude,

Conformément aux engagements pris lors de l'élection municipale, les élus ont arrêté, à l'unanimité, une liste d'infrastructures prioritaires attendues par les nointellois (es). Il s'agit principalement de, l'augmentation de la capacité d'accueil de cantine scolaire assorti à une salle d'éveil, la création d'une maison des associations, l'amélioration de la signalisation routière et de la circulation des différents modes de transport (piétons, vélos, voitures), l'aménagement de parcs de stationnement adaptés aux nouveaux besoins et la construction d'une salle des fêtes en remplacement de l'édifice actuel.

Compte tenu des limites de capacité de la cantine scolaire actuelle, la priorité a été donnée à cet édifice. Deux projets concurrents, élaborés à la fin de l'année 2008, seront présentés et débattus dès le mois de janvier 2009, en commission avant d'être présentés en séance publique.

Les autres projets ayant un lien direct avec l'élaboration impérative du PLU, leur localisation sera précisée lorsque le projet de PLU sera arrêté.

Sid AMIRI

Bilan 2008 des Syndicats intercommunaux

Syndicat intercommunal de la piscine :

Règlement

Les habitants des 7 communes du syndicat ont droit à un tarif préférentiel pour les entrées à la Piscine. Chaque personne doit systématiquement présenter la carte intercommunale qui est établie en justifiant de sa résidence, une pièce d'identité et une photo. Elle est validée tous les 2 ans.
Le tarif hors syndicat est pratiqué si le client n'est pas en possession de cette carte qui est individuelle et nominative.

La secrétaire, Mme RIVA, partant à la retraite, a été remplacée par Mme RINGEVALLE depuis le 1er Octobre dernier.

La section AQUAGYM est toujours aussi dynamique.

Divers travaux ont été réalisés par l'ensemble du personnel durant la fermeture au mois de Septembre

- détartrage des circuits de circulation des eaux
- réfection des joints de carrelage. Etc.…

Nous sommes toujours dans l'attente de savoir si la piscine sera réhabilitée ou bien voir poindre un projet de piscine neuve.

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Persan, Beaumont et Environs

Les travaux de réhabilitation de la STEP de persan se poursuivent dans les délais et la station sera opérationnelle en 2009.

La population desservie par le SIAPBE est de 32778 habitants(estimation faite sur la base du recrutement de 1999) répartis sur un territoire de 38,38 km2 et comprenant les villes de Beaumont/Oise, Bernes/Oise, Chambly, Mours, Nointel, Persan et Ronquerolles.
Le nombre d'abonnements est de 11334.
Le réseau d'eaux usées est d'environ 88 km et celui des eaux de pluie d'environ 53 Km.
Depuis 2005 la consommation d'eau est en constante régression. Cette baisse s'observe sur l'ensemble des communes, dans des proportions globalement équivalentes entre 2% et 5% :
1.742.149 m3 en 2005, 1.712.395 m3 en 2006 et 1.655.818 m3 en 2007.
Cette consommation moyenne est inférieure à la moyenne nationale qui est de 168 litres/habitants/jours – source INSEE.

Syndicat pour la collecte et le traitement des ordures ménagères TRI-OR

Deux déchetteries sont à la disposition des habitants. La première est située à Champagne/Oise (ouverte en 1993) et l'autre à Viarmes (ouverte en 2001).
Avec 11.603,03 tonnes évacuées en 2007, ces équipements confirment leur succès.
L'armoire des Déchets Ménagers Spéciaux dont elles sont dotées, permet de recevoir et d'isoler des produits toxiques tels que les peintures, solvants, produits chimiques etc. Elle complète l'accueil des déchets encombrants, des déchets verts, des ferrailles et gravats, cartons, verres, huiles, textiles, etc. En cours d'année 2007, les déchetteries ont mises en place l'accueil des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) ainsi que les lampes et néons.
La mise en place de la distribution des composteurs de jardin s'est faite en 2008.

La Société SEPUR a obtenu le marché pour le ramassage des ordures ménagères depuis le 1er Décembre 2008.
Et n'oublions pas de sortir nos poubelles la veille du ramassage (pas avant 20h) afin d'être sûrs qu'elles soient bien collectées.

Renée RICHY

Syndicat du Rû de Presles

Après une étude de la maîtrise du ruissellement des eaux qui nous a permis de connaître quels étaient les travaux à prévoir dans le cadre du contrat de bassin, après une étude hydraulique afin de prévenir les inondations et une étude sur la qualité de l'eau (en raison de la pollution) nous avons étudié la qualité du milieu afin de savoir si la rivière fonctionnait correctement.
Il s'agit désormais de prendre les dispositions au bon écoulement des eaux (plantations pour retenir les berges, nettoyage plutôt que curage, etc.)
Montant de ce programme : 192 627,76 € TTC, pour lequel le secrétaire syndical a sollicité une subvention auprès de l'Agence de l'Eau ''Seine Normandie'' et de l'entente Oise-Aisne.
Le 15 décembre 2008, tous les membres du Syndicat se sont réunis à la mairie de Mours et sous l'impulsion de Monsieur Bouchez, Maire de Mours, nous avons planté le long des berges et dans le lit du Rû : osiers, fougères, iris, cresson etc.
Ce fut un moment d' »changes très sympathiques.
Bonne année à tous.

Les représentants de Nointel au Syndicat du Rû sont : Alain Cherrier et Marie-José Stenger (titulaires) et Florence Van Roekeghem et Martine Legrand (suppléants)

Syndicat des Eaux

Désormais, notre interlocuteur s'appelle ''Lyonnaise des Eaux France''.
Ce syndicat est composé de 2322 clients.
Nointellois, soyez contents ! Votre eau n'est pas ''chère'' comparée au que payent nos voisins :

- Nointel : le prix moyen est de 3,34 €
- Mours : le prix moyen est de 3,92 €
- Presles : le prix moyen est de 3,86 €

Sachez aussi que certains services vont changer. En particulier, on parle beaucoup de ''télé relevage''. Une petite antenne pourrait être posée sur le toit de la mairie, par exemple, et un autre sur notre compteur ; Il n'y aurait plus de relevé annuel, mais vous pourriez ainsi suivre sur internet votre consommation, et prévenir ainsi toutes fuites ou surconsommation. Cela va dans le sens du développement durable.
Il conviendra bien-sûr que les abonnés ne soient pas pénalisés par un surcoût au niveau de leur abonnement.
Cela reste à négocier. Nous nous y emploierons.

Les représentants de Nointel au Syndicat des Eaux sont : Martine Legrand et Marie-José Stenger.

Marie-José STENGER

Mieux connaître la Communauté des Communes du Haut Val-d'Oise (CCHVO)

Depuis le 1er janvier 2008, le CCHVO regroupe sept communes : Beaumont-sur-Oise, Bernes-sur-Oise, Bruyère-sur-Oise, Mours, Nointel, Persan et Ronquerolles. Le Conseil communautaire, constitué par les élus, a organisé ses activités autour de commissions thématiques chargées de mettre en œuvre les diverses compétences intercommunales.

- **Compétences :** les missions intercommunales sont définies par le code général des collectivités territoriales. Elles se déclinent comme suit :

-*(a) les compétences obligatoires* : elles concernent l'aménagement de l'espace (article 16-1) et le développement économique (article 16-2) ;

- *(b) les compétences optionnelles* : elles regroupent les équipements sportifs et culturels (article 17-1), la protection et la mise en valeur de l'environnement (article 17-2), la politique du logement et du cadre de vie (article 17-3) et la politique sociale (article 17-4).

-*(c) les compétences facultatives* : il s'agit de la prévention de la délinquance (article 18-1), de la petite enfance (article 18-2) et de l'instruction du droit des sols (article 18-3).

- **Organisation administrative :** elle comporte une direction générale autour de laquelle s'articulent divers services généraux et spécialisés :

- *La Direction générale des services* est chargée du pilotage, du suivi et de la mise en œuvre des activités (transport, développement économique, aménagement de l'espace, fiscalité, petite enfance et périscolaire, communication et dans tous les domaines de compétences transférés à la communauté des communes. Elle prépare les dossiers soumis aux différentes instances et participe à toutes les réunions de commissions, de bureau ou de conseil. En outre, elle participe à toutes les rencontres ayant un lien avec le territoire et de son avenir. Elle informe les élus.

- *Les services généraux* sont chargés des questions administratives et comptables, de l'accueil, des marchés publics, du suivi des assemblées, des commissions et actes, conventions et contrats.

- *La Direction développement économique* est chargée d'accueillir, d'orienter les entreprises qui souhaitent s'implanter, de promouvoir le territoire, de mener des actions de valorisation et de développement de son potentiel, de commercialiser les zones d'activités à la demande des communes du Haut Val d'Oise et d'aider au développement du petit commerce. Elle travaille en étroite collaboration avec la Maison de l'Emploi et de l'Initiative Economique, le Comité d'Expansion Economique du Val d'Oise, la Chambre du Commerce et de l'Industrie, la Chambre des Métiers, l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain (ANRU), la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi et les villes du territoire.

- *Le service du droit des sols* est chargé d'instruire les déclarations de travaux des Communes membres (permis de construire, etc.).

- *La Direction communication et services aux usagers* est chargée de la conception du site internet et de la communication du CCHVO « Lettre du Haut Val d'Oise », des transports, des équipements intercommunaux, de la petite enfance et de l'encadrement des agents (gardiens de parking et du gymnase).

- *La Maison de Justice et du Droit* a organisé son action autour de trois pôles d'intervention : (a) l'activité judiciaire (réception, enregistrement, convocation et suivi des procédures pénales), (b) l'activité d'accès au droit (accueil et orientation du public, permanence et consultations juridiques, gestion des permanences d'accès au droit, médiation administrative, gestion des consultations juridiques, tenue du guichet de greffe, Déclaration au Greffe,

injonction de Faire et injonction de Payer), (c) l'activité administrative (statistiques, accès au droit, médiation relationnelle avec les intervenants et les magistrats.

- **Moyens, ordre de grandeur et évolution :** hormis les ressources humaines attachées aux services généraux, la communauté des communes est doté d'un budget présenté en euros, comme suit :

	2005	**2006**	**2007**
Investissement			
dépenses	160.831,14	152.726,26	58.741,74
recettes	57.601,60	139.094,03	214.854,37
Fonctionnement			
dépenses	3.623.956,14	3.719.132,17	4.432.016,80
recettes	3.883.928,68	4.008.032,87	4.785.520,72
Résultats	**+ 125.592,65**	**+ 275.268,47**	**+ 599.616,55**

Sid AMIRI

<u>Commission des sports</u>

Organisation de la course « Les Foulées du Haut Val d'Oise ».

Cette course est organisée le 2ième dimanche de Juin par les sept communes de la CCHVO et fait un passage devant chaque mairie. Le départ se fait devant la mairie de Mours et l'arrivée, à Bruyères/Oise.

<u>Commission Culture</u>

Tous les ans, en Novembre les sept communes de la CCHVO organisent l'exposition des talents locaux.

Cette exposition consiste à mettre en valeur et faire connaître les talents, le savoir-faire et les réalisations des habitants ainsi que la mise en valeur des villes mises à l'honneur.
Cette manifestation n'est pas ouverte aux professionnels.
Cette année l'exposition a eu lieu à Bernes /Oise et a remporté un grand succès.

Renée RICHY

<u>Commission du Développement Economique et de la Prévention de la Délinquance</u>

Réunions les 29 mai et 14 octobre 2008 de cette commission composée des membres titulaires suivants :

Beaumont-sur-Oise :	Antoine Friess	Marc Decaix
Bernes-sur-Oise :	Yves Ollivier	Philippe Pouilart
Bruyères-sur-Oise :	Daniel Leray	René Barbier
Mours :	Carole Durchon	Ghislaine Fabris
Nointel :	Christine de Clercq	Sid Amiri
Persan :	Arnaud Bazin (président)	Henri Suire
Ronquerolles :	Anne-Marie Lecocq	Jean Bourcigaux

Le poste de manager de ville est subventionné par le Conseil Général, l'Etat, la CCI et la Communauté de Communes ; interface entre les différentes administrations et les commerçants, il sera chargé de les fédérer autour d'un projet, d'une dynamique.
Les deux pôles majeurs de développement économique sont situés à Bruyères-sur-Oise et Persan. Leur évolution passe par le développement des infrastructures.

Christine de CLERCQ

<u>Résumé des points abordés au cours des réunions du Conseil Communautaire</u>

<u>Le 7 avril 2008</u>

- ont été élus Président, Vice-présidents, Membres du Bureau,
- ont été désignées les commissions thématiques et nommés leurs membres,
- ont été désignés les Délégués de la CCHVO au sein du
    - Syndicat Tri-Or pour la collecte et le traitement des ordures ménagères
    - Conseil Intercommunal pour la gestion de la piscine située à Beaumont-sur-Oise,
    - Conseil Syndical mixte pour l'entretien, ma protection et l'aménagement des berges de l'Oise,
    - Maison de l'Emploi et de l'Initiative Economique

<u>Le 2 juin 2008 ont été abordés</u>

- des décisions modificatives au budget principal de la CCHVO
- la désignation des représentants au sein du Comité d'Expansion Economique
- le renouvellement de la délégation du droit des sols suite aux renouvellements des conseils municipaux
- le tableau des effectifs du personnel intercommunal, les astreintes

<u>Le 22 septembre 2008 ont été abordés</u>

- des décisions modificatives au budget principal de la CCHVO
- le tarif de mise à disposition du gymnase
- la délégation donnée au Président pour signer les marchés
- la création d'une commission d'appel d'offres et la désignation de ses membres
- le tableau des effectifs du personnel intercommunal, les astreintes

<u>Le 15 décembre dernier ont été abordés</u>

- l'adhésion de la CCHVO au Parc Naturel du Vexin : Ronquerolles étant situé dans le périmètre du Parc Naturel du Vexin, la CCHVO est dans l'obligation d'adhérer à la Charte. Le coût par habitant s'élève à 0,10€
- l'élection des nouveaux membres de Nointel aux commissions thématiques de la CCHVO : le Maire de Nointel a demandé de procéder à des modifications des membres représentant Nointel suite à des démissions enregistrées au sein de son Conseil Municipal
- l'aménagement des Berges de l'Oise : l'entretien d'une halte de plaisance du ressort de la commune de Persan incombe à présent à la CCHVO
- la demande de garantie d'emprunt de 170 000€ pour la Minolvoise : il s'agit de financer l'aménagement du nouveau siège social
- le débat d'orientation budgétaire 2009 : le coût pour la poursuite des travaux d'entretien et d'aménagement pour le parking de Nointel a été porté au budget 2009 ;

Christine de CLERCQ



Les amis de la bibliothèque municipale de Nointel

Thé ou café : rendez-vous à la bibliothèque le mercredi

Les amis de la bibliothèque municipale de Nointel vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2009. Nous vous souhaitons d'être en bonne santé, entourés par les êtres qui vous sont chers et que vos projets puissent se réaliser.

L'année 2008 a vu notre équipe s'agrandir de trois nouvelles personnes. Nous avons pu ainsi ouvrir à nouveau une permanence le vendredi soir et préparer des animations (concours de dessin, fin d'après-midi Halloween). Ces petits moments « artistiques » autour de gâteaux, bonbons ont remporté un franc succès.
Par contre, trop peu d'adhérents ont fréquenté la bibliothèque le vendredi soir pour maintenir ce créneau horaire.

La bibliothèque reste ouverte le mercredi de 15h à 17h. Nous avons investi dans une cafetière et une bouilloire pour pouvoir proposer à nos lecteurs un moment convivial et de détente parmi notre grand choix de livres. Nous vous attendons plus nombreux encore pour 2009.
Bonne année à tous !!!!

L'équipe de la bibliothèque.

DEFENSE NATIONALE

Un correspondant défense à Nointel : Explications, sensibilisation.

Le conseil municipal a nommé Mme Lila FORCADE correspondant défense. Il est le représentant de la commune auprès des autorités civiles et militaires et doit de ce fait exercer un mandat électif. Le correspondant défense remplit une mission d'information et de sensibilisation des administrés aux questions de défense.
Dans quels domaines cette mission s'exerce-t-elle ?

1. Le parcours de citoyenneté qui comprend l'enseignement de la défense à l'école, le recensement* et la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD)**.
2. Les activités de défense avec le volontariat, les préparations militaires et la réserve militaire.
3. Le devoir de mémoire et la reconnaissance.

Rappels pour nos jeunes citoyens :
(*) le recensement est obligatoire pour les jeunes filles et garçons ; la démarche doit avoir lieu en mairie dès l'âge de 16 ans.
(**) le certificat de participation à la JAPD doit être joint à tout dossier d'inscription à un examen organisé par les pouvoirs publics (baccalauréat, permis auto et moto, concours de la fonction publique).
Les coordonnées du correspondant défense sont disponibles en mairie.

Lila FORCADE

Fête communale du 11 – 12 et 13 octobre 2008

Fête au village : 3 jours de rendez-vous pour petits et grands

Les samedi 11, dimanche 12 et lundi 13 octobre, notre village était en fête. Dès le samedi après midi les tours d'ânes et en calèche, le tir à l'arc, les stands de jeux champêtres (course en sac pour les enfants, tir à la corde pour les adultes), et la fête foraine ravissaient les petits et les grands… Le soir à la salle des fêtes, plus de 130 convives, dégustaient le repas moules/frites animé par la banda kalimucho.





La retraite aux flambeaux conduisait tout le monde sur le terrain Tivoli pour admirer le feu d'artifice. La banda clôturait la soirée en musique.

Le Club Harley Davidson, les véhicules militaires contribuaient à l'animation des festivités du dimanche.





Le lundi après midi après les concours de pétanque et de quilles, un barbecue (auquel étaient conviés les séniors), clôturait la fête communale 2008.

Nous remercions tous les membres de la commission communale qui nous ont aidés tout au long de ces trois jours (montage des barnums, repas moules/frites, barbecue,…). Merci aux bénévoles et employés municipaux qui par leur aide, ont participé au succès de notre fête communale. Merci aux sponsors (commerçants et artisans). Coup de chapeau enfin à tous les Nointellois, Nointelloises qui sont venus nombreux participer à cette manifestation conviviale.

La Commission Communale des Fêtes.

LA BROCANTE

Comme chaque année la Brocante s'est installée sur la pelouse et a obtenu un vif succès. Le soleil étant de la partie tout le monde s'est réjoui de passer quelques heures à fouiner et faire de bons achats. Quelques photos vous rappelleront ces moments agréables.









LE BEAUJOLAIS NOUVEAU

Le vendredi 21 Novembre dernier, plus de 90 personnes se réunissaient autour d'un buffet composé de salades, de cochonnailles, de fromages et de fruits, le tout arrosé de Beaujolais Nouveau dont nous fêtions l'arrivée comme chaque année. Ce fût un grand moment de convivialité partagé avec les Nointellois et les Nointelloises.





SORTIE AU PALAIS DE LA DECOUVERTE

Le 2 janvier dernier, nous avons été au Palais de la Découverte à Paris.

Nous avons participé à une exposition sur les odeurs en essayant de retrouver certains arômes. Puis, nous nous sommes rendus au Planétarium, une salle en forme de coupole où nous observons en l'air les étoiles et galaxies.

Cette journée était vraiment géniale !!!

Merci à tous les animateurs qui nous ont accompagné (et supporté).Merci vraiment !

Tiffany Rochas

Parcours du bonheur

Il est toujours de circonstance au début de chaque année de souhaiter les bons vœux à ceux qui nous entourent et qui nous sont chers.

Des vœux de bonne santé, de bonheur et souvent, même, de réussite sociale.

Nous avons une pensée fraternelle pour tous ceux qui souffrent à travers le monde et en particulier pour tous les sans abris que la société, exempte d'humanité, a laissé sur le « *carreau* ».

Plus près de nous, nous espérons vous retrouver nombreux cette année pour le
16ème rallye pédestre du 1er Mai (réservez votre vendredi).
Un parcours, jonché d'énigmes, un pique nique convivial sous les futaies, une forêt accueillante, ….. Finalement, un instant de bonheur à partager ensemble**.**





L'Union Sportive Nointelloise
vous souhaite une bonne et heureuse année.

-2009-



COMITÉ DES FÊTES ET LOISIRS

L'album souvenir de l'année : retour sur des moments de convivialité.

Avant de refermer le calendrier 2008 et d'ouvrir la page blanche de 2009, voici, comme il se doit, l'album souvenirs de cette année qui s'achève.
Février fut ponctué par une sortie théâtrale à Paris et le concours de belote - crêpes-partie habituel où nous retrouvons avec grand plaisir nos fidèles participants.
En mars, Elisa et Thierry ont animé la soirée choucroute avec leur bonne humeur et leur gentillesse habituelle, dans une ambiance toujours aussi joyeuse et amicale.
En juin, destination Arras et la mine de Lewarde pour la sortie annuelle des Seniors. Une visite très instructive et pleine d'humanité, à la découverte du métier de mineur contée par un vrai chti. Un régal !
En septembre, nous avons pour la deuxième fois organisé une soirée buffet campagnard qui a connu un vrai succès. Chacun s'est régalé et amusé en musique.
En novembre, la pluie n'a pas découragé nos joueurs de belote pour le second concours de l'année, et les 40 participants sont repartis enchantés de leur après-midi.
Voici décembre et le réveillon de la St Sylvestre qui se profile. L'occasion de partager chaleur et joie.
Cette année fut donc riche en évènements, et en plaisir que nous partageons avec vous. Mais la plus grande richesse que nous en tirons, la plus importante, est humaine, car elle crée un lien entre nous, avec vous. Et c'est là notre seule ambition.

En ces temps difficiles, souhaitons que 2009 privilégie cette richesse-là et porte son regard vers les autres.

Notre plus grand souhait pour 2009 est celui de voir enfin se concrétiser le projet de construction d' une nouvelle salle des fêtes.

Que cette nouvelle année vous soit douce et chaleureuse.

Yasmine BERCIER
Présidente du Comité des Fêtes.

FNACA – PRESLES – NOINTEL

La FNACA, est une Association qui regroupe la 3ème génération des Anciens Combattants de la guerre d'Algérie et des évènements du Maroc et Tunisie de 1952 au 19 Mars 1962.
Le Président remercie tous les adhérents pour l'achat du calendrier qui permet à la section de participer au 19 Mars de chaque année et d'être présent ou représenté aux Cérémonies patriotiques du village.
Meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Président,
Monsieur DERCOURT Paul



ÂNES ET NATURE

OUVREZ « Grandes vos oreilles »…

L'association Ânes et Nature vous souhaite une heureuse année 2009, entourés de ceux qui vous sont chers avec la santé et des projets plein la tête.

L'association continue son petit bonhomme de chemin avec une année écoulée entre les rires des enfants et le sourire des adultes. Nos grandes oreilles ont travaillé avec des écoles, des centres de loisirs, des IME (instituts médico-éducatifs).Jusqu'à présent, les particuliers pouvaient partir seuls avec un âne (et un itinéraire pré-établi) mais nous avons préféré établir des dates prédéfinies pour constituer des groupes de quinze personnes maximum. Nos ânes travaillent ensemble pour respecter leur instinct grégaire et nous les accompagnons. Nous pouvons ainsi échanger sur notre thème favori qu'est l'âne avec les personnes qui sont venus à la rencontre de nos grandes oreilles et qui attendent un maximum d'informations sur cet animal. Certaines en profitent aussi pour nous poser des questions sur l'histoire de notre village, d'autres sur les essences d'arbres, de plantes de notre belle forêt de Carnelle.
Nous avons également animé des fêtes dans certaines communes et participé au Téléthon à Ecouen.

Dés maintenant, l'association travaillera toute l'année avec « Nature et Découvertes ». Jusqu'à présent, nos petits ânes n'étaient demandés par l'enseigne qu'à partir du printemps.

Un investissement a été fait à l'automne 2008 : un vieux camion pour transporter des équidés a été mis à la disposition de l'association. Ainsi, nous espérons pouvoir déplacer nos petits ânes dans les écoles, centres de loisirs et maison de retraite qui ne peuvent pas se déplacer eux-mêmes. Affaire à suivre….

Retenez dans vos tablettes la date du 17 mai (Fête de la Nature). Nous organisons une randonnée « exclusive » pour les nointellois qui le désirent. Nous vous donnerons de plus amples informations à l'approche de cette date.

Bonne année à tous !!!!!!

Christophe Van Roekeghem

Le Club du Braque de Saint-Germain-en-Laye

Chien de Rois, Roi des Chiens

Association Loi 1901, affiliée à la Société Centrale Canine, agréée par le Ministère de l'Agriculture, le Club du Braque de Saint-Germain-en-Laye, détenteur et responsable du patrimoine génétique, veille au développement harmonieux de cette belle race française, tant du point de vue de la morphologie, tant du point de vue des qualités naturelles de ce chien d'arrêt :

- En respectant le standard déposé à la Fédération Cynologique Internationale et à la Société Centrale Canine : les expositions canines organisées sur tout le territoire français permettent de disposer d'un aperçu des sujets évalués par des juges qualifiés Société Centrale Canine.
- En surveillant l'évolution morphologique des sujets ; pour ce faire, le Club travaille avec les Ecoles Vétérinaires, dont celle de Maisons-Alfort. En outre, il a choisi le Docteur Vétérinaire Arnaud Bazin comme lecteur officiel des radios de la dysplasie de la hanche (seuls 27 vétérinaires sont lecteurs officiels en France – Ministère de l'Agriculture). Le Club montre ainsi son souci de poursuivre sa démarche de qualité et de traçabilité de la race à standard français. Sa grille de cotation des géniteurs a été retenue en 2008 par le Ministère de l'Agriculture.
- En favorisant via le CERCA de Maisons-Alfort, la reproduction avec des moyens d'assistance moderne
- En organisant régulièrement des concours de chasse dont ceux sur les terres d'agriculteurs de Nerville-la-Forêt pour tester les aptitudes naturelles du chien (nez, quête, arrêt,…) sur gibier naturel (perdreaux au printemps) ou sur gibier remis (faisans à l'automne).

Vous désirez en savoir plus, cliquez alors sur http://clubbraquestgermain.free.

Tous les Membres de cette association vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2009 et vous remercient pour le soutien apporté à leur action.

Robert de Clercq

L'Amicale des Amateurs du Brevet International de Chasse Pratique

B. A. BA. Pour BICP : La chasse pratique

Association Loi 1901, affiliée à la Société Centrale Canine, agréée par le Ministère de l'Agriculture, l'Amicale des Amateurs du Brevet International de Chasse Pratique fondé en 1993 a, depuis peu, son siège social à Nointel. Ayant œuvré depuis la création de cette structure auprès de bénévoles passionnés par la chasse pratique, Robert de Clercq a pris en effet le flambeau au décès de l'un de ses amis, Raymond Ohl.

Cette association a pour objet de promouvoir les épreuves de chasse pratique sur terre et dans l'eau tant au niveau national, tant au niveau international ; ainsi, elle désire donner l'image exacte de la chasse pour la plupart des races de chien de chasse inscrites au Livre des Origines Françaises (7ème et 8ème Groupes). Elle édite un calendrier national qui compte pour 2009 vingt épreuves réparties sur tout le territoire français. Toutes ces épreuves sont reconnues par la Société Centrale Canine et la Fédération Cynologique Internationale.

Le prochain Conseil d'Administration est fixé au 14 février 2009, à la Chambre Départementale d'Agriculture à Angers (49).

Le nombre d'adhérents en France et en Europe est estimé à trois cents. En 2008, un administrateur a créé un forum de discussion sur Internet : http://bicp.forumactif.net/

Vous désirez en savoir plus, vous pouvez cliquer sur http://www.scc.asso.fr

Tous les Membres de cette association vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2009 et vous remercient pour le soutien apporté à leur action.

Robert de Clercq



Bonjour à tous !

Quel est donc ce patrimoine auquel notre association dédie toutes ses activités depuis plus de dix années maintenant ?

Le dictionnaire définit le patrimoine comme le « bien commun d'une collectivité, d'un groupe humain, considéré comme un héritage transmis par les ancêtres ». Ainsi, en regardant notre beau village de Nointel, l'ADPN s'est intéressée aux deux aspects de son environnement les plus imposants par leur richesse, d'une part la nature et d'autre part le bâti.

Les objectifs de notre association se déclinent dans le cadre de toutes les activités pouvant conduire à préserver le caractère de notre village tout en veillant à son embellissement. Idées et propositions sont exprimées et discutées lors de l'assemblée générale annuelle. Il est pour nous important et utile de rester vigilants face à l'évolution nécessaire et inévitable du cadre de notre vie quotidienne.

- Chaque année une opération de « nettoyage de printemps » est l'occasion pour nos membres et pour les Nointellois qui le veulent bien, d'unir leurs efforts pour dégager ou entretenir certains espaces communs du village. En avril 2008, le sentier descendant vers la gare, à partir de la colonne érigée au bout de l'allée de tilleuls derrière la mairie, a été nettoyé : débroussaillage, enlèvement des déchets et détritus divers, pour laisser en fin d'opération un chemin net et propre pour les piétons et les marcheurs de passage à Nointel. Participants et sympatisants se sont réunis pour une pause déjeuner bien méritée autour d'un sympathique pique-nique offert par l'ADPN.
- Au mois de juin, une intéressante sortie guidée a permis de poursuivre la découverte du parcours du Rû du Roi et de comprendre l'histoire de ce petit cours d'eau qui prend sa source dans la forêt de Carnelle.
- A l'occasion de la Fête Communale en octobre, l'ADPN a organisé un spectacle poétique, dans le cadre historique de l'église de Nointel : « de Villon à Vian en passant par Baudelaire ».
- Après les plaques signalétiques en lave émaillée de l'église et de l'obélisque de Tivoli, le projet de réalisation d'un panneau de signalisation culturel et historique pour les visiteurs/randonneurs est toujours en cours d'étude, et devrait déboucher en 2009.
- Le fleurissement et les plantations communales de Nointel constituent un projet entrepris par la Commission Environnement, avec le soutien du CAUE et la participation de l'ADPN. Il a débouché fin novembre par la rénovation des parterres du carrefour des rues des Bohémies et de l'Orangerie, plantations réalisées par toute une petite troupe de dynamiques jardiniers volontaires qui attendent maintenant avec impatience de voir pousser le résultat de leurs efforts avec l'arrivée du printemps…

Il est vrai que la préservation des espaces de verdure qui nous entourent est l'objet de toute notre attention. Outre ces manifestations ponctuelles, l'ADPN participe tout au long de l'année aux actions menées par la mairie pour l'environnement, veillant et conseillant pour un entretien des alignements d'arbres remarquables et une taille plus appropriée des sujets le nécessitant. L'ADPN est également soucieuse, sur le plan environnemental, d'une intégration réussie des opérations immobilières en voie d'achèvement à Nointel : respect de la biodiversité dans les végétaux apportés et respect du cadre de vie des nointellois.

Bonne Année à tous !

Bienvenue aux nouveaux nointellois !

A noter :

- Permanence ADPN à la Mairie, chaque deuxième samedi du mois, entre 11h et midi.

Le Bureau

Marie-José Stenger, Présidente
Christine Declercq, Vice-Présidente
Nicole Cherrier, Secrétaire





La Musique au « chœur » du Village

Présidée par Marilyn MORA et, sous la Direction artistique de David MATTHES, l'Association ARCOS (fondée en 1994) propose aux Nointellois de découvrir la musique.

Les représentations de l'Orchestre de chambre et de la Chorale de Nointel (crée en 2007), ainsi que les concerts en musique de chambre de David MATTHES, violoniste, et Marilyn MORA, pianiste, accompagnés par des artistes invités de talent, permettent d'apprécier de nouvelles œuvres musicales, au sein du village.

Nous vous donnons un premier rendez-vous, Dimanche 5 Avril à 18h00, pour un concert piano-violon à l'Eglise Saint Denis de Nointel.

Au programme ,entre autres, « l'histoire du Tango » de Piazzola.

D'autres concerts auront lieu au mois de Juin et à Noël avec l'ensemble orchestral et la Chorale. Pour plus d'informations, n'hésitez pas consulter notre site internet www.arcos-nointel.com ou demander notre brochure en Mairie.

Restez à l'écoute !

David MATTHES

CLUB 3 – LE LIEN DE L'AMITIÉ DE PRESLES.

Vous êtes retraités, seuls ou en couple. Vous désirez rencontrer des personnes de votre âge pour des sorties, des conférences, des après-midi jeux avec goûter, une très bonne ambiance, un encadrement efficace, et à l'écoute de vos désirs.

Venez nous rejoindre dans les Salles annexes du C.S.L. à Presles
tous les mardis de 14 h 30 à 17 h 30.

Pour plus de renseignement ou inscription, merci de contacter :

Madame SONG Nadine au 01 30 34 28 18
Monsieur GUILLAUME Bernard au 06 85 98 71 12

ENQUÊTE SUR LA CYBERCRIMINALITE

Protégeons nos enfants

Désormais Internet fait partie de presque tous les foyers. C'est un outil qui facilite la vie pratique et rend l'accès au savoir plus simple et plus vaste. Mais il peut véhiculer le meilleur comme le pire. Nous allons aborder plus particulièrement l'impact au niveau des enfants.

La cybercriminalité c'est l'ensemble des infractions pénales susceptibles de se commettre sur le réseau internet. Ces infractions sont passibles de peines d'emprisonnement (5 ans maximum) et d'amendes (375.000 euros maximum).
Nos enfants sont des cibles particulièrement fragiles et peuvent être confrontés a des images ou des contenus préjudiciables pour eux ou contactés à leur insu par des personnes mal intentionnées, des pédophiles en recherche de rencontre dans les forums de discussion fréquentés par les enfants.

- Plusieurs centaines de milliers d'images pédo- pornographiques circulent quotidiennement sur Internet (Rapport du Forum des Droits sur Internet – Janvier 2005)
- En France, **34%** des mineurs ont été confrontés involontairement à un contenu choquant (violent, morbide, de pornographie dure ou pédophile)(sondage IFOP / DIF - Mars 2007

Que faire ?

- **Protéger votre ordinateur** par un **anti-virus** avec mise à jour régulière
- une barrière de protection dite **"fire wall"** empêche les **piratages** (intrusions) dans votre ordinateur personnel ou sur un réseau informatique.

- **Protéger vos enfants** contre les **sites pornographiques et violents.**

L'accès à certains sites peut être verrouillé avec les navigateurs Internet en allant dans le menu "options" puis "sécurité".

Des logiciels spécifiques filtrent les accès en fonctionnant par "listes noires" (listes de sites autorisés ou interdits) et/ou par mots clés.

Mais la meilleure protection reste la **vigilance parentale** car aucun dispositif n'offre une sécurité absolue, le réseau Internet évoluant sans cesse :
- faites d'Internet un **outil familial et d'échanges** en installant l'ordinateur dans une pièce commune.
- incitez vos enfants à la **prudence** : ne pas donner d'informations personnelles et ne pas prendre de rendez-vous avec un inconnu.

- établissez un **climat de confiance** avec eux pour qu'ils s'expriment sur des sites pouvant les mettre mal à l'aise.

Si vous trouvez sur Internet des contenus pornographiques mettant en scène des mineurs, vous devez le **signaler** :
- **au service de Police ou de Gendarmerie** le plus proche de votre domicile.
- **sur le site** https://www.internet-signalement.gouv.fr, vous trouverez des conseils, les principaux textes de lois et un formulaire pour effectuer un signalement en ligne.

Votre **signalement** est **confidentiel et** peut rester **anonyme.**

Quelques sites à consulter **:** www.action.org www.filtra.info www.net-consumers.org/

Renée RICHY

MAIS OÙ SONT PASSÉS LES OISEAUX ?

L'avez-vous remarqué ? Autour de nous, nous voyons de moins en moins d'oiseaux.

Je parle bien entendu de ces sympathiques volatiles dits sauvages qui nous entourent. Pourtant, il est agréable de les entendre aux premiers beaux jours. D'abord, la grive est la première à se manifester dans la région, suivie de près par le pinson. Lui, il répète toujours la même phrase. Il doit radoter. Quelquefois, il entame son discours, puis s'arrête soudain. Pourquoi ? Mystère. Il a peut- être oublié les paroles ! Aurait-il des pertes de mémoire ? A la manière de ces personnes qui vous parlent, et dont le débit s'arrête brutalement. Puis qui vous déclarent : Où en étais-je ? Qu'est ce que je disais ? Si vous n'avez pas connu cette situation, moi je l'ai rencontrée. Quand j'étais enfant, ma mère que j'avais questionnée, m'avait expliqué que le pinson disait ceci : Pourriez-vous m'indiquer le chemin de Saint Symphorien, citoyen ? C'est joli, non. Effectivement, les trois dernières syllabes de sa phrase ressemblent bien à ce mot (citoyen) prononcées d 'une voix un peu métallique. Donc, tous les ans, il cherche sa route. Qu'il doit trouver fin août, puisqu'à ce moment-là, on ne l'entend plus. Le merle vient se joindre à ce concert. Lui, je le soupçonne de vouloir par ce stratagème favoriser la floraison des cerisiers, et de tenter de chasser les gelées. Si j'en juge par l'intérêt que ce sympathique volatile à livrée noire et au bec jaune porte aux fruits qui ne manqueront pas de rougir dans les deux à trois mois qui suivront. Puis sans doute rassasié, après avoir consommé trop de cerises, en juillet, on ne l'entend plus se manifester jusqu'à l'année suivante. Au début du printemps, les hirondelles arrivent aussi, à leur sujet on ne peut pas parler de chant. Elles se contentent de trisser. Vous le savez, le vol des hirondelles vaut tous les baromètres. Quand elles planent assez haut dans le ciel, il fera beau. Si elles rasent le sol, il va pleuvoir. Pourquoi ? Je vais vous le dire. Elles se nourrissent d'insectes qu'elles attrapent au vol. Quand la pression atmosphérique est élevée, les insectes prennent de l'altitude. Quand elle baisse, la nourriture reste plus près du sol, et les hirondelles font du rase-mottes. Plus tard, le coucou, aux mœurs de paresseux, rejoint la troupe. Pour nicher, il ne s'embarrasse pas de travaux de construction. Contrairement aux animaux à plumes volant autour de nous.

A ce sujet, les oiseaux font preuve d'ingéniosité …

dans la construction de la demeure qui accueillera leurs petits. Chaque espèce a son modèle, aisément reconnaissable. Les hirondelles maçonnent, les pigeons se contentent d'assembler des brindilles. Et tous les ans, ils recommencent. Ils doivent avoir un mode d'emploi dans leurs gênes. Le moins qu'on puisse dire, c'est que leur notice est au point. Pas comme celle qui accompagne le dernier gadget dont vous venez de faire l'acquisition, et que vous êtes incapable de faire fonctionner. Car il a été fabriqué à l'étranger, et le traducteur du mode d'utilisation, peu au fait, le plus souvent des subtilités de la langue française, ou ayant mal compris ce qu'il devait traduire vous livre une interprétation le plus souvent incompréhensible. Le résultat est à la hauteur de la qualité du texte que vous avez entre les mains. Votre bidule ne marche pas.

Je ne serai pas exhaustif dans mon énumération, (mais je constate que les moineaux, les rouges-gorges sont moins nombreux qu'autrefois) tout simplement parce que mes connaissances en ornithologie sont limitées. Donc, je ne parlerai pas des corbeaux, des pies, etc.…J'omettrai sciemment de parler des oiseaux de mauvais augure. Par contre, arrêtons-nous un instant sur les faisans. Pas ceux qui sévissent dans le milieu de la finance. Qui ont fait et vont continuer de faire des ravages à l'échelle de la planète. Pauvre faisan, il a disparu du paysage. Et pour faire plaisir aux chasseurs du dimanche, il est élevé en basse-cour. Puis, lâché avant l'ouverture. Habitué au contact de l'homme, il ne se méfie pas. Résultat : il se fait canarder presque à bout portant.

Pauvres oiseaux…

L'agriculture intensive (elle n'est pas la seule) dans sa forme actuelle est grandement responsable de la diminution du nombre des oiseaux. IL suffit de voir dans les champs de céréales, les tracteurs avec leurs ailes déployées de chaque côté, répandre une sorte de brouillard sur ce qui deviendra grain de blé, de maïs, etc.…plusieurs fois pendant la végétation. Que déversent-ils ? Des engrais manufacturés, des pesticides, des insecticides, des fongicides. Résultat les insectes capitulent en

rase campagne. J'affabule ? Voyez ce qui se passe avec les abeilles. Comme ces petites bestioles, autres que les abeilles, constituent la base de l'alimentation de certaines espèces d'oiseaux, à leur tour, ils trinquent. Voilà une vingtaine d'années, rue des Bohémies (quel nom bizarre, je suis preneur de l'explication de l'origine de ce vocable) avant le départ vers des cieux plus cléments en hiver que les nôtres, les hirondelles étaient en fin de journée des centaines à camper sur les fils électriques, pour parler de leurs préparatifs de voyage. En 2008, elles sont quelques dizaines seulement. Comme si cela ne suffisait pas, les DDE (directions départementales de l'Equipement) la SNCF, plus exactement RFF (Réseau Ferré de France) certaines communes contribuent au désastre. L 'été, vous voyez au bord des routes ou des voies ferrées de l'herbe brûlée. Pourquoi ? Je vais encore vous le dire : parce qu'on a répandu du désherbant. Aux premières pluies qui suivent l'épandage, les cours d'eau puis les nappes phréatiques sont polluées. Pauvres oiseaux, ils ne peuvent compter que sur l'eau de pluie pour se désaltérer. Erreur, elle aussi est polluée, à un degré moindre, toutefois. Ils ne sont pas les seuls à trinquer. Nous avons parlé des abeilles. Dans certaines régions du sud de la France, les cigales sont devenues muettes. Je crois qu'elles ont disparu, emportées par les traitements généreusement apportés au vignoble.

Vers la fin de l'automne, des gens achètent des boules constituées de nourriture appropriée, qu'ils accrochent dans les arbres. Elles font le bonheur des oiseaux qui passent l'hiver avec nous. Cela fait le ravissement des petits, et aussi des grands qui observent de près ces bestioles si vives, si rapides et précises dans leurs gestes, quand ils picorent leur pitance. Il faut veiller à accrocher cette nourriture dans des endroits inaccessibles aux chats. A compter de la mi-mars environ, cessez le ravitaillement. Sinon, les oiseaux perdraient l'habitude de chercher leur nourriture dans leur milieu naturel pour eux et leurs petits à venir.

Il faut savoir que la France est le deuxième pays au monde pour ce qui est de l'utilisation des pesticides et autres substances décrites plus haut. Qui plus est, les jardiniers du dimanche en utilisent autant que l'agriculture. C'est dire s'ils ont la main lourde.

Nos enfants verront et entendront à nouveau des ribambelles d'oiseaux agrémenter leurs journées de leurs chants et gazouillis…

Toutefois, il ne faut pas voir tout en noir .Une prise de conscience collective semble apparaître. Des lueurs d 'espoir se font jour à l 'horizon. Certains insecticides, parmi les plus ravageurs, sont ou ne seront plus fabriqués. La liste des produits qui seront interdits d 'utilisation dans le futur va aller en s 'allongeant.

Laissons-nous aller à rêver. Ne désespérons pas de l'homme comme Victor Hugo qui écrivait : - La bête est au bon Dieu, la bêtise est à l'homme. Si demain, dans les années qui viennent, tout ce qui est prévu à l'alinéa précédent se réalise, nos enfants verront et entendront à nouveau des ribambelles d'oiseaux agrémenter leurs journées de leurs chants et gazouillis.

Décembre 2008

Bernard DECAEN

NUMÉROS D'URGENCES

SAMU – SMUR	15
POMPIERS	18
Centre d'Incendie et de Secours de Beaumont sur Oise	01 39 37 43 10
Pompiers de Presles	01 30 28 71 50
POLICE Commissariat de Police de Beaumont sur Oise	17 ou 01 39 37 47 77
GENDARMERIE : Beaumont sur Oise	17 ou 01 30 34 67 67
Centre Hospitalier de Beaumont sur Oise 25 rue Edmond Turcq à Beaumont s/Oise	01 39 34 15 20
Clinique Conti 3 Chemin des Trois Sources à l'Isle Adam	0 826 968 968
S.O.S. Médecins 95	01 30 40 12 12
S.O.S. Infirmières	01 30 71 43 43
Hébergement d'Urgence	115
Urgences Dentaires	01 39 64 42 48
Centre Anti Poisons	01 40 05 48 48
SOS enfants disparus	0 810 012 014
Femmes Battues	3919
Jeunes Violences Ecoute	0 800 20 23 23
Gaz (urgences)	01 39 35 10 00
Gaz dépannage	0810 433 095
Electricité (urgences)	0 810 333 095
Eau- Lyonnaise	0 810 886 886
SOS Vétérinaires	08 36 62 99 33

ADRESSES UTILES

Mairie de Nointel Rue de l'Orangerie	01 34 70 01 41
Assurance Maladie Accueil 7 bis rue Léon Godin Beaumont sur Oise	3646 tapez ou dites 95
Communauté de Communes du Haut Val d'Oise 16 rue Nationale à Beaumont sur Oise	01 39 37 59 70
La Poste 14 rue de Paris à Beaumont sur Oise	01 30 28 71 90
La Poste 54 rue de Four du Gué à Presles	01 30 28 72 90
Inspection Académique	
Trésorerie 14 rue Nationale à Beaumont sur Oise	01 30 34 48 50
ANPE 4 rue Jean Moulin à Persan	
ASSEDIC 31 avenue Jean Jaurès à Persan	3949
Tri-Or rue Pasteur Prolongé à Champagne sur Oise	01 34 70 05 60
Préfecture du Val d'Oise avenue Bernard Hirsch à Cergy Pontoise	0 821 80 30 95
Allô service public	3939

Nos joies, nos peines…..



Manel MINAR	Né le 14 mars 2008
Korydwenn, Virginie LANCEL	Née le 03 avril 2008
Léonie, Diane, Marie KEMPÉ	Née le 30 avril 2008
Kyndra, Françoise, Maryse PELLEGRINI	Né le 18 juin 2008
Tom, Hugo HASCOET	Né le 26 septembre 2008



Nicolas DOUAY et Emilie SURCIN	Le 10 mai 2008
Alexandre FARHI et Stéphanie RUOPOLI	Le 27 septembre 2008



Michel, Marcel PROU	Le 05 avril 2008
André, Albert SERFAS	Le 21 avril 2008
Alberto SOARES	Le 09 juin 2008
Jean, François PLACHTA	Le 30 juillet 2008
Abdelaziz ABLA	Le 05 septembre 2008
Marie-Thérèse DELAHAYE	Le 26 septembre 2008
Danièle SENTIER	Le 19 octobre 2008
Pierre, André ROCCA	Le 18 novembre 2008

Calendrier des manifestations 2009

Janvier :

Samedi	17	Vœux du Maire	Municipalité
Samedi	24	Animation Culturelle	Culture et Environnement
Samedi	31	Repas des anciens	Municipalité

Février :

Dimanche	01	Belote	Comité des Fêtes
Vendredi	06	Sortie Théâtre	Comité des Fêtes
Vendredi	27	Animation Culturelle	Culture et Environnement

Mars :

Samedi	21	Nettoyage	A.D.P.N.
Samedi	28	Choucroute	Comité des Fêtes

Avril :

Samedi	04	Carnaval	Ecole
Dimanche	05	Concert	Arcos

Mai :

Vendredi	01	Rallye Pédestre et VTT	U.S.N.
Vendredi	08	Cérémonie	Municipalité
Dimanche	17	Fête de la Nature	Ânes et Nature
Vendredi	23	Jeux	APEN

Juin :

Samedi	06	Sortie des Séniors	Comité des Fêtes
Samedi	06	Méchoui	F.N.A.C.A.
Dimanche	14	Brocante	Municipalité
Samedi	20	Concert	Arcos
Samedi	27	Kermesse	Ecole

Septembre :

Dimanche	06	Course Cycliste	UMOB
Samedi	19	Buffet Campagnard	Comité des Fêtes

Octobre :

Samedi	10	Fête Communale	Municipalité
Dimanche	11	Fête Communale	Municipalité
Lundi	12	Fête Communale	Municipalité

Novembre :

Mardi	11	Cérémonie à 9h30	Municipalité
Vendredi	20	Beaujolais	Municipalité
Dimanche	22	Belote	Comité des Fêtes

Décembre :

Samedi	12	Concert	Arcos
Jeudi	31	Réveillon	Comité des Fêtes

Mairie de NOINTEL Rue de l'Orangerie 95590 NOINTEL
Tél : 01.34.70.01.41 E-mail : nointel-mairie@wanadoo.fr Web : www.nointel95.fr